



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absents excusés : 3
Absents : 2
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE DIX-NEUF DECEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 13 DECEMBRE 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, M. Bertrand DOLIGEZ, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : M. Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), M. Jean-Luc MATTEL (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°5 DU BUDGET PRINCIPAL

DEL2024-137

Rapporteur : Michel BELIN

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2024, il convient de procéder à des ajustements de crédits en dépenses et en recettes sur le budget principal, conformément à la nomenclature M57.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la DM n°5 au BP 2024 du budget principal telle que présentée ci-dessous :

Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>				
65	65748	Subventions aux associations	2 500,00 €	
74	7473	Participations département		2 500,00 €
		Total section de fonctionnement	2 500,00 €	2 500,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°5 au budget principal 2024 telle que présentée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions de crédits ci-dessus mentionnés.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

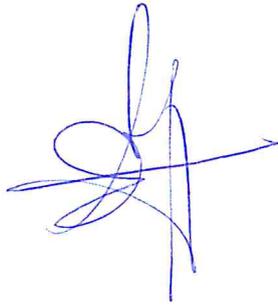
Publié le

S²LO

ID : 074-217400852-20241219-DEL2024137-DE

En Mairie, le 19 décembre 2024
Le secrétaire de séance,

En Mairie, le 19 décembre 2024
Le Maire,
François BARBIER



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le
-

